

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 25 (1917)
Heft: 7

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. W. Charrière de Sévery lut quelques pages du voyageur César de Saussure (1705-1783) relatives aux loges francs-maçonniennes de Londres et de Lausanne.

M. l'abbé M. Besson présenta un tableau très vivant de la vie des moines de Romainmôtier au XI^{me} siècle et M. Maxime Reymond lut un travail fort documenté sur deux catalogues de bibliothèques des XIV^{me} et XV^{me} siècles, trouvés aux archives cantonales.

Enfin, M. Max van Berchem parla du *tumulte survenu à Genève le 25 juillet 1477*, épisode des relations très tendues qui existaient entre Genève et Berne à cette époque-là.

Après le dîner, qui eut lieu à l'Hôtel Majestic, les membres de la Société visitèrent les fresques restaurées dans le vestibule du château, et le musée du Vieux-Lausanne, nouvellement installé.

BIBLIOGRAPHIE

Die Walliser Landratsabschiede seit dem Jahre 1500, bearb. v. D. Imesch. (Freiburg 1916).

Dès la fin du XV^e siècle, la *Diète* devient l'autorité importante du Valais. Les autorités de ce canton ont pensé — avec raison — qu'il était utile de publier les documents qui se rapportent à son activité : protocoles, lettres, rapports, etc. Elles ont chargé de ce soin M. Dionys Imesch. Le 1^{er} volume vient de paraître; il comprend les années 1500-1519 (épiscopat de Mathieu Schinner). C'est un très gros travail, par ses dimensions, et surtout par la peine qu'il a coûté à son auteur et le soin qu'il y a mis. Faisant suite aux documents publiés par l'abbé Gremaud, cette collection permettra enfin à un historien de nous donner cette histoire documentée du Valais qui n'existe pas encore. C. G.

Association du vieux Moudon. Bulletin n° 5. Avril 1917.

Cette intéressante publication contient un travail de M. Paul Burnand, ancien pasteur, sur les *Ecoles de Moudon* pendant l'épo-

que savoyarde ; l'instruction était plus développée alors qu'on ne l'a dit souvent : dès la fin du XIV^e siècle, il y avait à Moudon un recteur des écoles. M. le D^r R. Meylan donne quelques notes sur les *Armes de Moudon*, et M. Ch. Gilliard sur les *Bourgeois au XIII^e siècle* ; il y a enfin la copie d'un rapport du sous-préfet Duveluz sur le *Serment civique* prêté le 21 août 1798 et la *Liste des pasteurs* de Moudon. Ajoutons que l'association a édité un plan de Moudon au XV^e siècle, dû au pinceau expert de M. F. Jacottet, architecte. C'est une véritable œuvre d'art.

C. G.

ERRATUM. — L'auteur de l'article « Les ancêtres de Benjamin Constant », paru dans notre numéro de mai, n'ayant pas pu, à cause d'une absence, revoir les épreuves de cet article, nous signale le fait que le tableau de la page 145 a été partiellement mal disposé dans le texte imprimé. En effet, les degrés de parenté allant de gauche à droite, le nom de B. C. aurait dû être placé à la gauche du tableau en question, celui de ses parents, grands-parents, etc., venant se juxtaposer au sien dans l'ordre généalogique. La colonne de droite, qui donne l'ascendance au 5^{me} degré du publiciste doit, par contre, ne pas être transposée.

Le lecteur aura sans doute déjà corrigé cette ordonnance défectueuse.

Lire aussi dans le tableau « de Perrotat » et non « de Perrotet », et « Willierman » au lieu de « Willerman ».
